

Au Tatarstan, la polygamie n'est plus une curiosité

mercredi 29 juillet 2020, par [SOULEÏMANOV Raïs](#) (Date de rédaction antérieure : 29 juillet 2020).

Chez les musulmans de la Volga, le mariage est une institution en mutation. Encore embryonnaire, le regain de la pratique de la polygamie alimente les débats à Kazan, la capitale de cette république musulmane traditionnellement monogame

Traditionnellement, la polygamie est peu répandue parmi les Tatars et les Bachkirs. Les descriptions des relations conjugales chez les Tatars laissées par les ethnographes d'avant la révolution évoquent en effet des cas de polygamie parmi les musulmans implantés sur les rives de la Volga, mais le phénomène n'était pas répandu dans la population. Durant la période soviétique, cette pratique déjà marginale parmi les Tatars n'a donné lieu à aucun cas connu. Non tant parce que cela était interdit par l'État mais plutôt parce que la polygamie en elle-même était perçue comme une pratique contre-nature, les valeurs éthiques des Tatars s'articulant autour de la monogamie.

La renaissance de l'[Islam](#) chez les Tatars dans la période postsoviétique a progressivement changé la perception du mariage des hommes avec deux femmes et plus. D'autant qu'en Islam il est autorisé d'avoir jusqu'à quatre épouses, à condition que l'époux leur assure le même niveau de confort matériel.

Malgré la tolérance de l'Islam pour la polygamie, cette forme de relations conjugales et familiales ne s'est pas développée massivement parmi les Tatars, même croyants, durant les deux premières décennies postsoviétiques. *"Ce n'est pas très répandu chez nous. Pourquoi ? Parce que nous avons des conditions de vie compliquées. En [Arabie Saoudite](#), si tu prends deux épouses, tu leur installes deux tentes, leur offres une robe à chacune, de quoi manger, et le tour est joué. Tandis qu'ici, il faut construire une maison chauffée pour chacune et leur acheter un manteau de fourrure"*, avance le grand cadi (juge spirituel) du Tatarstan Djalil Fazlyev pour expliquer l'impopularité de la polygamie.

La présidente de l'Union des femmes musulmanes en colère

Dans l'esprit des femmes tatars, le mariage idéal doit être monogame, tandis que l'apparition d'une seconde épouse est interprétée comme la légitimation religieuse d'un adultère. Tout comme les femmes tatars et bachkires laïques, les musulmanes pratiquantes ne veulent pas être première, seconde ou énième épouse, elles désirent être l'unique. Pour preuve, une affaire retentissante survenue en 2009 à Kazan : le site de rencontres islamique nikahrt.ru, censé faciliter l'éclosion de familles musulmanes, comptait de plus en plus de profils d'hommes mariés.

Ce constat a révolté les musulmanes tatars, qui y ont vu une légitimation de la polygamie. La présidente de l'Union des femmes musulmanes du Tatarstan Naïlia Ziganchina avait répondu avec colère : *"Nos traditions excluent la polygamie. Notre mentalité n'est pas prête à l'accepter. Et nous n'en avons pas besoin."* Les administrateurs ont été contraints de se justifier, le site a fini par cesser son activité.

Des épouses souvent dupées

Dans les années 2010, les cas de polygamie se sont multipliés, relatés régulièrement par les médias de Kazan, auprès desquels les familles polygames partageaient ouvertement leur expérience. À mesure que cette pratique se propageait à travers le Tatarstan, les secondes épouses se trouvaient bien souvent dupées par leur mari après le nikah (cérémonie de mariage religieux célébrée par l'imam), en découvrant l'existence d'une première épouse dont l'homme n'avait pas mentionné l'existence. Première épouse qui ignorait elle aussi que son mari venait de conclure un second mariage.

Il est évident que ces situations ont des conséquences tragiques pour ces femmes. Les autorités musulmanes du Tatarstan ont tenté de remédier à ce problème en 2014 en mettant en place un recensement strict auprès des muftis de tous les mariages musulmans contractés dans la région. Pour cela, chaque mosquée était censée tenir un registre et y reporter tous les mariages célébrés. Il était même ouvertement précisé que cette mesure visait à protéger les femmes contre un fiancé qui aurait omis de dire qu'il est déjà marié. L'enregistrement des unions devait donc se faire sur papier, et une base de données numériques devait voir le jour pour recenser tous les mariages religieux.

Mais en pratique, cette mesure vertueuse n'a pas fonctionné. L'exemple le plus criant a été donné par l'imam Ilnar Zinnatoulline de la mosquée Tougan Avylym, contraint plus d'une fois de célébrer des nikah d'hommes déjà mariés, faits dont il a lui-même alerté les médias. Lors de ces mariages, il arrive que l'homme cache à sa première épouse qu'il est en passe de se marier à nouveau, soit avec l'intention de ne jamais la mettre au courant, soit pour la mettre devant le fait accompli, faisant l'hypothèse qu'elle n'aura pas d'autre choix que d'accepter la situation.

Les secondes épouses cherchent un soutien affectif et matériel

Dans tous les cas de polygamie, l'homme vit entre deux foyers : les épouses ne vivent pas ensemble mais dans des appartements séparés. La première épouse, si elle ne demande pas le divorce après avoir découvert le second mariage de son époux, n'a d'autre choix que d'accepter cette situation. Généralement, la décision de ne pas divorcer est dictée par la réticence à détruire sa famille et l'impossibilité matérielle à élever seule les enfants. Ce qui contraint la femme à subir. Idéalement, conformément à la charia, l'homme est censé avertir sa première épouse de son intention de contracter un second mariage, voire demander son accord ; mais, ne pouvant compter sur leur assentiment, ces hommes se remarient sans les tenir informés.

Même sans l'accord de la première épouse, le nikah est jugé valide du point de vue du droit islamique. Les secondes épouses sont souvent soit des jeunes filles sentimentales, soit des mères seules de plus de 40 ans qui acceptent ce statut pour sortir de la solitude ou pour des raisons matérielles. Elles veulent trouver une aide financière pour elles-mêmes et leurs enfants (souvent issus d'un premier mariage).

La seconde épouse n'est pas reconnue par les autorités fédérales

La polygamie reste une question récurrente dans la communauté musulmane au Tatarstan, comme le montre la rencontre organisée en mars de cette année à la mosquée Al-Marjani de Kazan par son imam Mansour Zalialetdinov. Les jeunes Tatars y étaient conviés pour échanger autour du mariage religieux, et l'imam a donné l'exemple suivant : *"Ces derniers temps, je reçois beaucoup de jeunes gens et d'hommes plus âgés qui sont à la recherche d'une seconde épouse. Ceux qui songent à un troisième mariage sont plus rares. De l'autre côté, beaucoup de jeunes femmes sont prêtes à être des secondes épouses. Il y a aussi des femmes qui ont perdu leur mari et sont restées seules avec les enfants sur les bras. Elles n'ont pas d'autre choix, les enfants ont besoin d'un père. Que peuvent-elles faire d'autre ?"*

Du point de vue des autorités fédérales, le mariage religieux n'a aucune valeur juridique, qui plus est lorsqu'un homme prend une seconde épouse. Mais cela ne suffit pas à arrêter certains musulmans, pas plus que le regard négatif que porte la société tatare sur la polygamie. Même les plus hauts rangs des autorités laïques et religieuses du Tatarstan sont contraints de s'exprimer publiquement sur la polygamie. Le président du Tatarstan Roustam Minnikhanov s'est positionné contre la polygamie, tandis que le mufti du Tatarstan Kamil Samigouline a, mollement, déconseillé cette forme de relations familiales aux fidèles.

Du lobbying pour légitimer la polygamie

Dans cette histoire, ce n'est pas tant le fait que les deux n'aient pas soutenu la polygamie qui est intéressant, mais le fait même que la question se pose. Cela nous montre que certains musulmans exercent des pressions sur l'opinion afin que la polygamie soit légitimée par les élites laïques et religieuses du Tatarstan.

Ils voudraient que cette pratique devienne une forme normale de relations conjugales aux yeux de la société, au même titre que la monogamie. Certes, aujourd'hui, la société tatare dans une large majorité rejette la polygamie et la dénonce, estimant que le débat sur sa légalisation déshonore l'esprit soufi (par des pensées lubriques) de ces hommes qui voudraient utiliser la religion comme prétexte. Certes, la monogamie est toujours considérée comme le lien naturel et la forme de relation conjugale moralement admise par la majorité, mais les choses pourraient changer avec le temps.

D'après nos estimations, le nombre de familles polygames parmi les musulmans pratiquants du Tatarstan ne dépasse pas les 1 %. C'est un chiffre très marginal à première vue, mais qui est amené à augmenter considérablement avec l'islamisation de la région.

* Les peuples autochtones du Tatarstan et du Bachkortostan, deux républiques de la Fédération de Russie dans le bassin de la Volga.

[Lire l'article original](#)

Rais Souleïmanov

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez chaque lundi par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais, dans la semaine écoulée.

P.-S.

Courrier International

<https://www.courrierinternational.com/article/russie-au-tatarstan-la-polygamie-nest-plus-une-curiosite>